

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

du conseil d'administration du Grdr

du 29 mai 2021 de 09h30 à 12h450

Par visioconférence

La réunion du CA s'est déroulée en présence de 14 administrateurs. 6 administrateurs étaient absents, dont 2 non excusés préalablement.

Après avoir adopté l'ordre du jour du CA du 29 mai 2021 et adopté à l'unanimité le PV du CA du 27 mars 2021, les décisions suivantes ont été prises :

1. Vie associative.

- Le CA valide l'adhésion d'Olivier LE MASSON au Grdr.
- Le CA convoque l'assemblée générale ordinaire du Grdr le samedi 26 juin 2021 à l'Hôtel Mercure de la Porte de Pantin, de 9h. à 12h. GMT, partie en présentiel et par visioconférence pour la France, partie en présentiel sur les sites en Afrique et par visioconférence.
- Le CA proclame l'ouverture d'un chantier « Vie associative dans les territoires et guide d'animation des COS » d'une durée d'un an et décide de l'organisation d'ateliers l'après midi de l'AG du 26 juin (13 heures - 15 heures 30 GMT, 15 heures à 17 h 30 /heure française) pour effectuer le lancement de ce chantier auprès des adhérents. Ce temps sera consacré à un échange sur les termes de référence de la réflexion sur la vie associative dans les territoires en vue d'élaborer un guide pratique d'animation des COS.
- Conformément aux statuts et au RI du Grdr, la date limite de dépôt des candidatures au CA lors de son renouvellement à la prochaine AG auprès du président est fixée au 11 juin 2021 à 24h00.

2. Clôture et arrêté des comptes 2020.

- Le conseil d'administration, après avoir pris connaissance du Compte de résultat provisoire établi pour 2020, mandate le bureau pour arrêter les comptes préparés par la direction et vérifiés par le Commissaire aux comptes. Il demande de provisionner autant que possible les risques identifiés tout en ayant le souci de la consolidation des fonds propres. Il demande de les soumettre à l'Assemblée générale.

3. Ressources humaines.

- Le Conseil d'administration du Grdr marque son accord pour que l'association sollicite son agrément auprès de l'agence du service civique pour accueillir des jeunes dans le cadre de l'engagement de service civique et du volontariat de service civique. Il donne mandat au directeur exécutif d'entreprendre toutes démarches nécessaires à cet effet.
- Le CA valide la demande de contrat de détachement à Athènes introduite par le responsable de la communication Stelios HARATSIS et formule plusieurs recommandations pour sa mise en œuvre.

4. Réseaux

- Le CA valide la liste des administrateurs et salariés représentant le Grdr aux AG des collectifs dont notre association est membre. ♦